

Régie des déchets ménagers de la Communauté des Communes HAVA'I

Rapport annuel **2017**



HAVA'I

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÎLES SOUS LE VENT



INDICATEURS

Conformément à l'arrêté n°667 DIPAC du 11 Mai 2011, rapport annuel avec :

A. Indicateurs techniques :

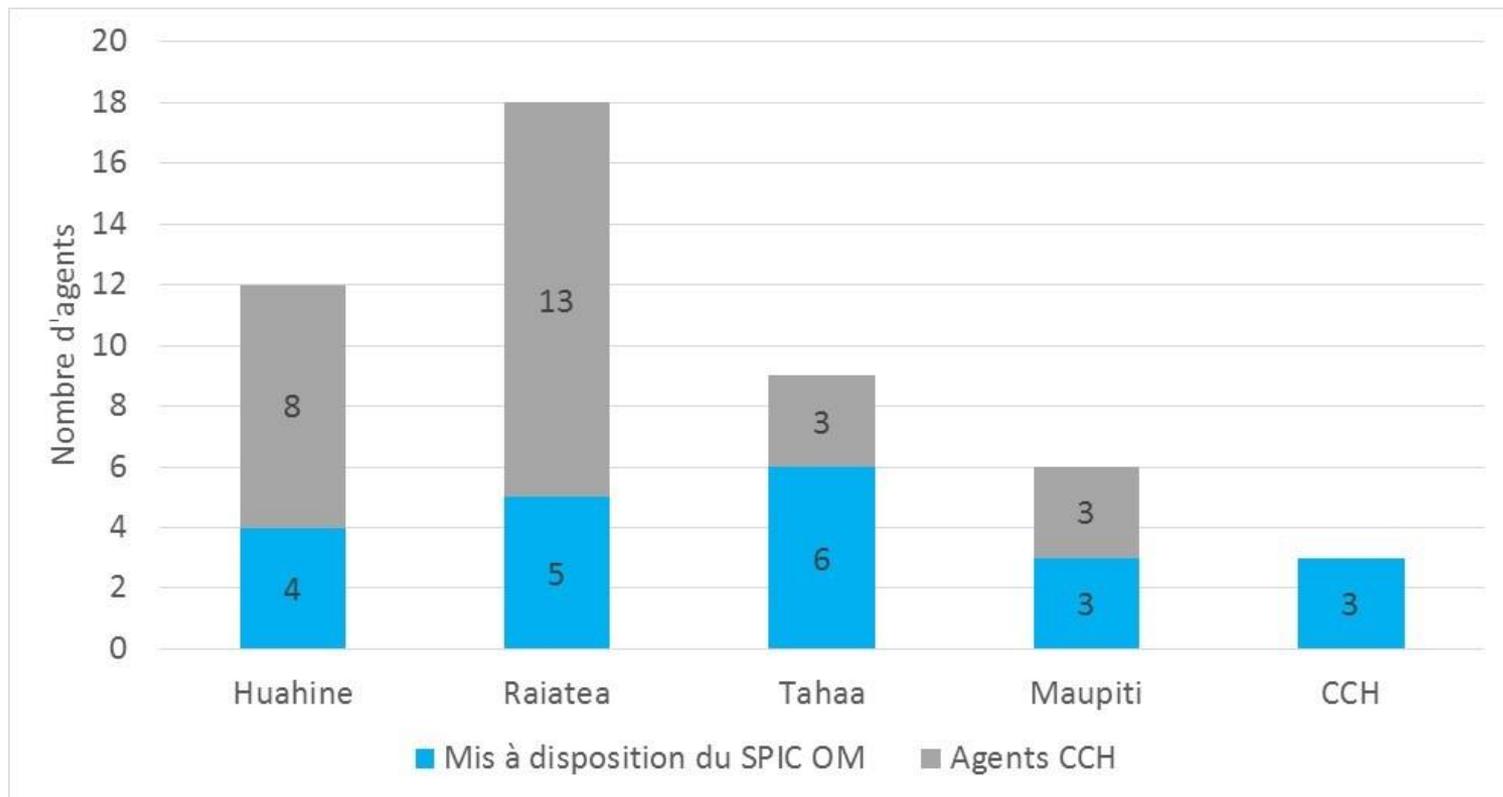
Collecte et le traitement des déchets,
Gisement collecté et traité et son évolution.

B. Indicateurs financiers :

Coûts du service,
Modes de financements,
Facturation.

INDICATEURS TECHNIQUES

Bilan social

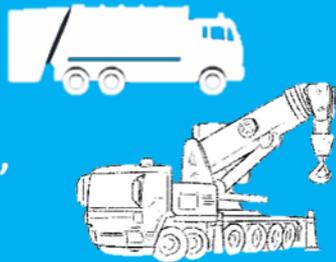


48 Agents dont 21 mis à disposition du SPIC OM. Les agents de la CCH concernent essentiellement les chauffeurs/éboueurs..

Matériel et équipements

VÉHICULES DU SERVICE

10 BOM de 3 à 14 m³,
2 camions à benne,
1 camion à benne basculante,
1 camion grue à grappin



*Obtention d'une subvention
au titre du Contrat de Projet
d'environ 226 MFcp pour
l'acquisition de véhicules et de
bacs et bioseaux*

MOYENS DE PRECOLLECTE



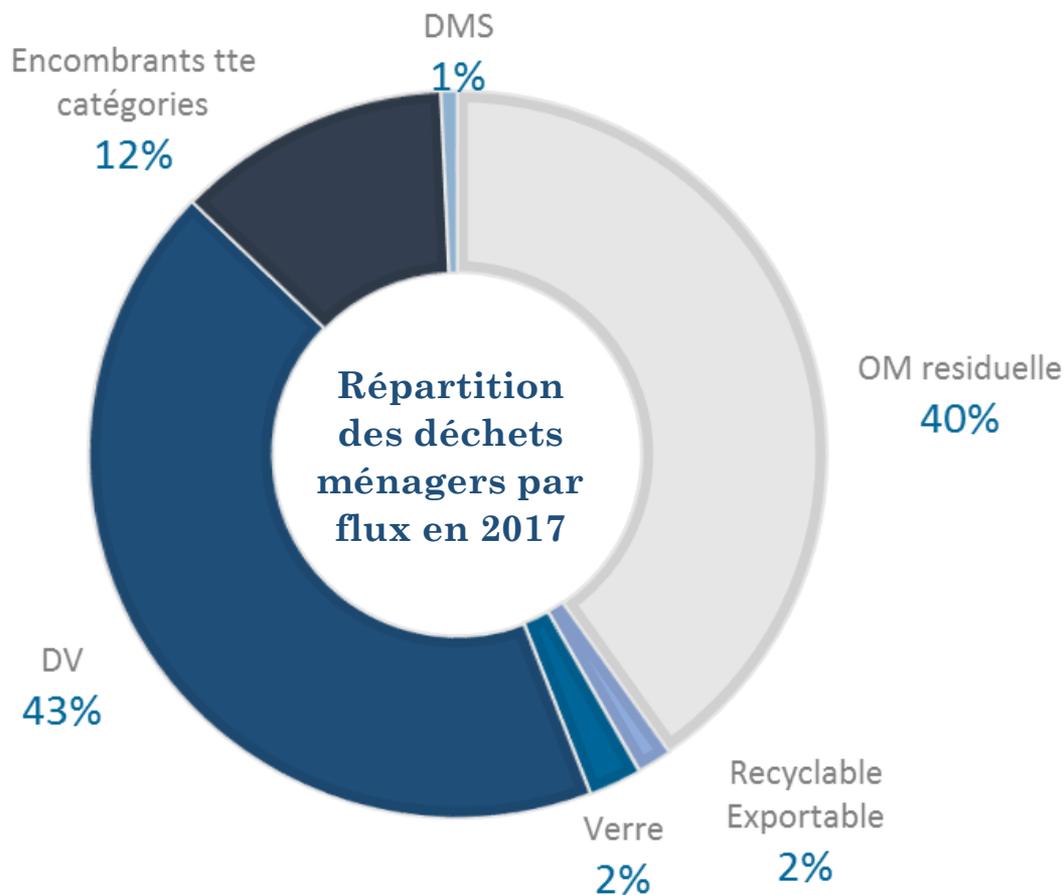
- Bacs roulants,
- Poubelles,
- Bioseaux,
- Sacs plastiques

En 2017, 155 PAV recyclables soit une moyenne
d'1 PAV pour 160 habitants



Pas de connaissance et pas de suivi du parc de bacs et bioseaux

Tonnages de déchets collectés



14 407 T de déchets sur la CCH en 2017 *estimations selon ratios du PGD*



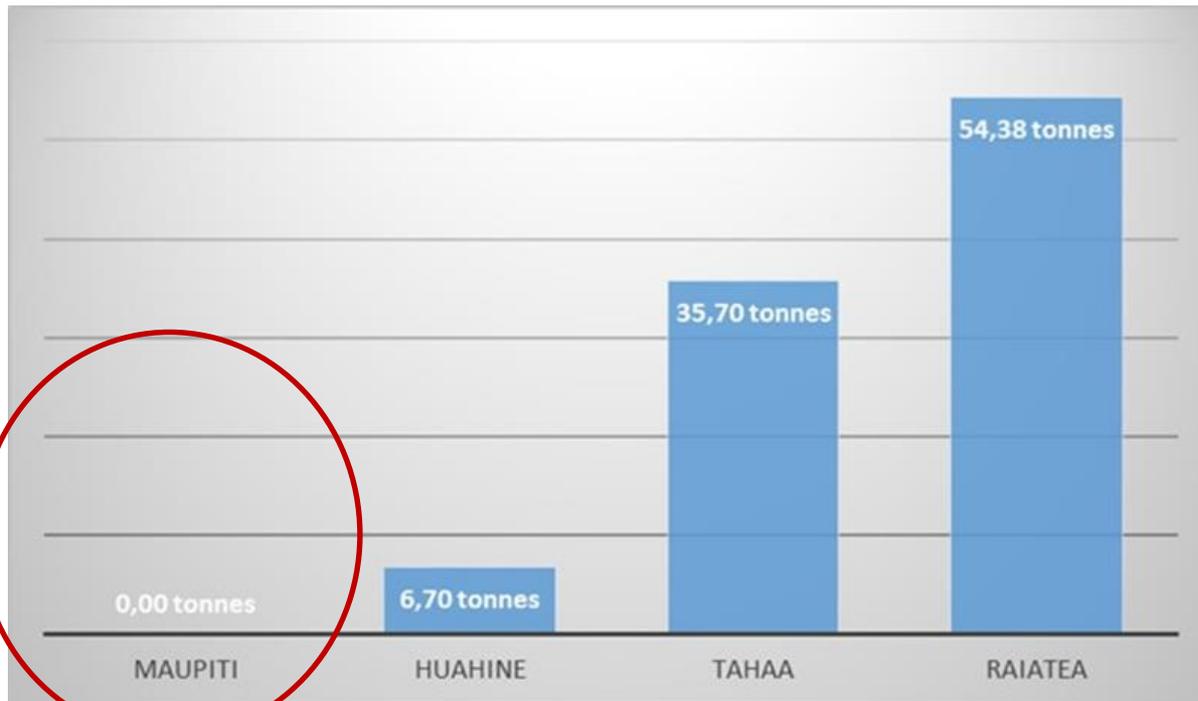
580 kg

de déchets produit en moyenne par habitant en 2017 sur la CCH

Recyclables collectés en PAV et PAP



Seules Maupiti et Tahaa réalisent une collecte mixte des recyclables : PAV et Porte-à-porte.



96,78t de recyclables envoyés à Fenua Ma

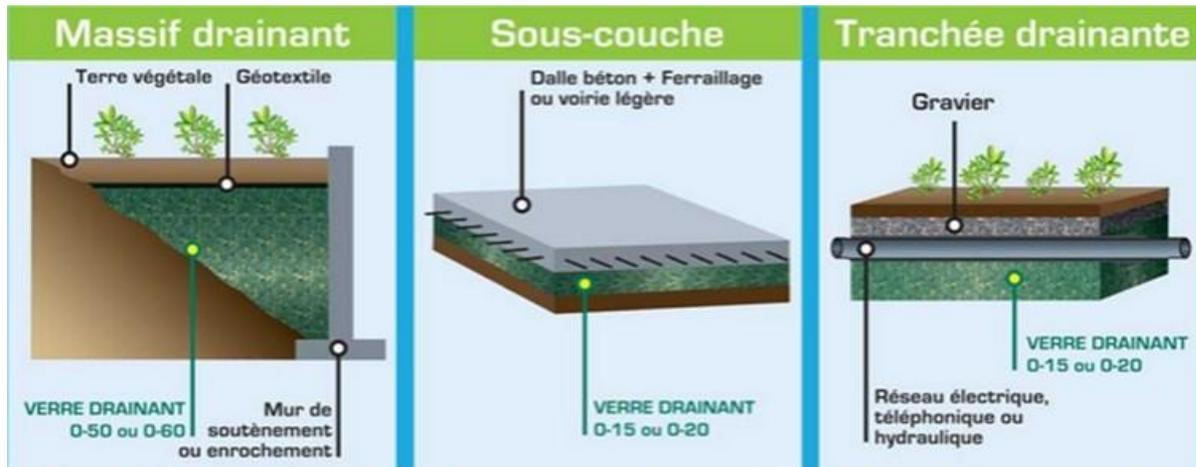
- *taux de captage de l'ordre de 16% du gisement potentiel*
- *résultat faible en comparaison du nombre de PAV positionnés et à l'obligation d'utiliser un sac transparent pour les OM sur Taputapuatea et Tumaraa*
- *Attention au tri des recyclables sur Tahaa*

Verre collecté en PAP



Estimation **333t** de verre collecté en 2017 → broyé et stocké

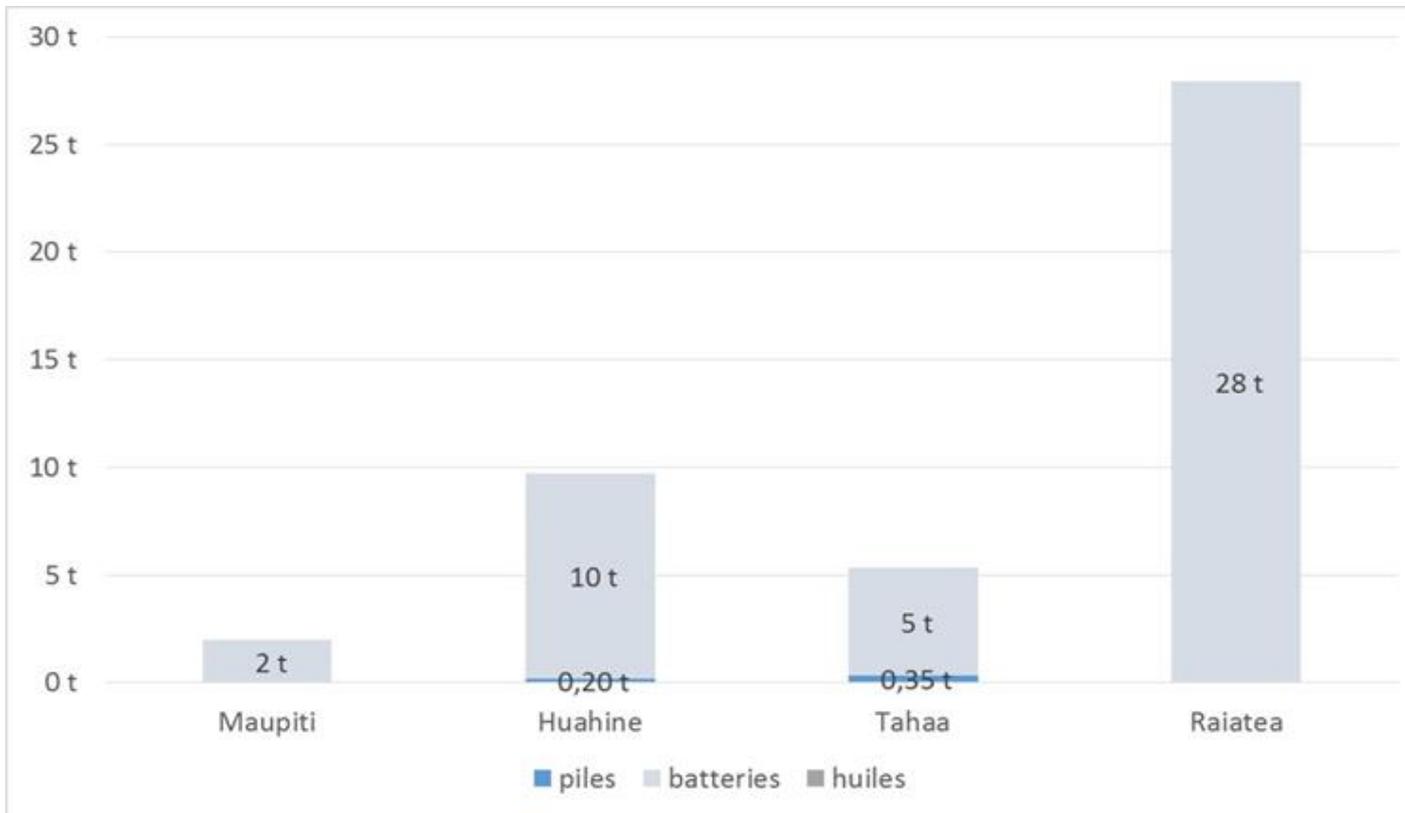
Plusieurs options de valorisation :



DMS collecté en PAV



Compétence Pays



44,97t de DMS
envoyés à
Fenua Ma

→ *Essentiellement des batteries*

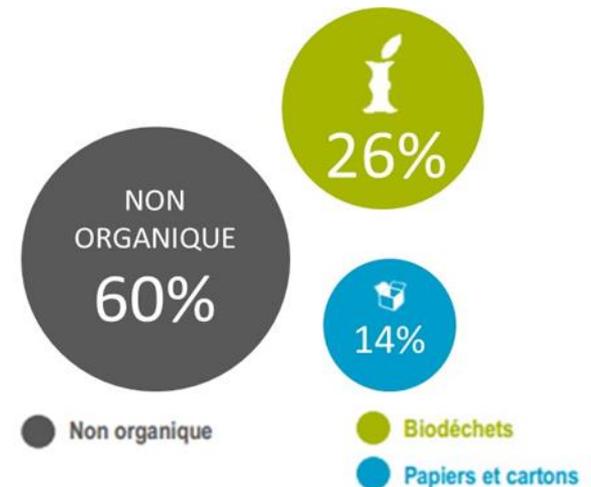
→ *Collecte des DMS en bord de route à proximité des PAV recyclables – pas de contenant adapté*

Biodéchets



Collecte sélective des biodéchets en porte à porte sur Tevaitoa, Avera et Faaroa 1 :

- 1 fois par semaine
- Pas de suivi du nombre ni de l'identité des usagers bénéficiant d'un bioseau → pas de possibilité d'estimation des tonnages de biodéchets collectés



Potentiel de valorisation organique des OMR évalué à 40% sur la CCH (biodéchets, papiers-cartons),

Encombrants



A défaut de déchetterie, collecte des encombrants réalisée selon des modalités et fréquences variables (bi-mensuelle à annuelle).



1739t

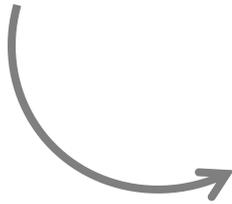
+6m³ de DEEE envoyé en 2017 à Fenua Ma pour un coût d'environ 175 000 Fcp TTC.



Ordures ménagères résiduelles



OM résiduelles

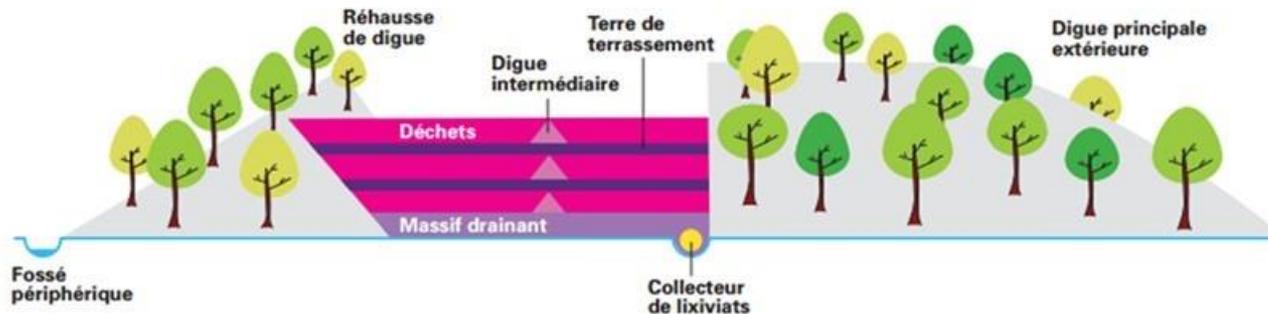


Bacs gris/poubelle

5806T d'OM en 2017

Collecte 1 à 3 fois par semaine pour les usagers domestiques
Collecte 2 à 6 fois par semaine pour les usagers non domestiques.

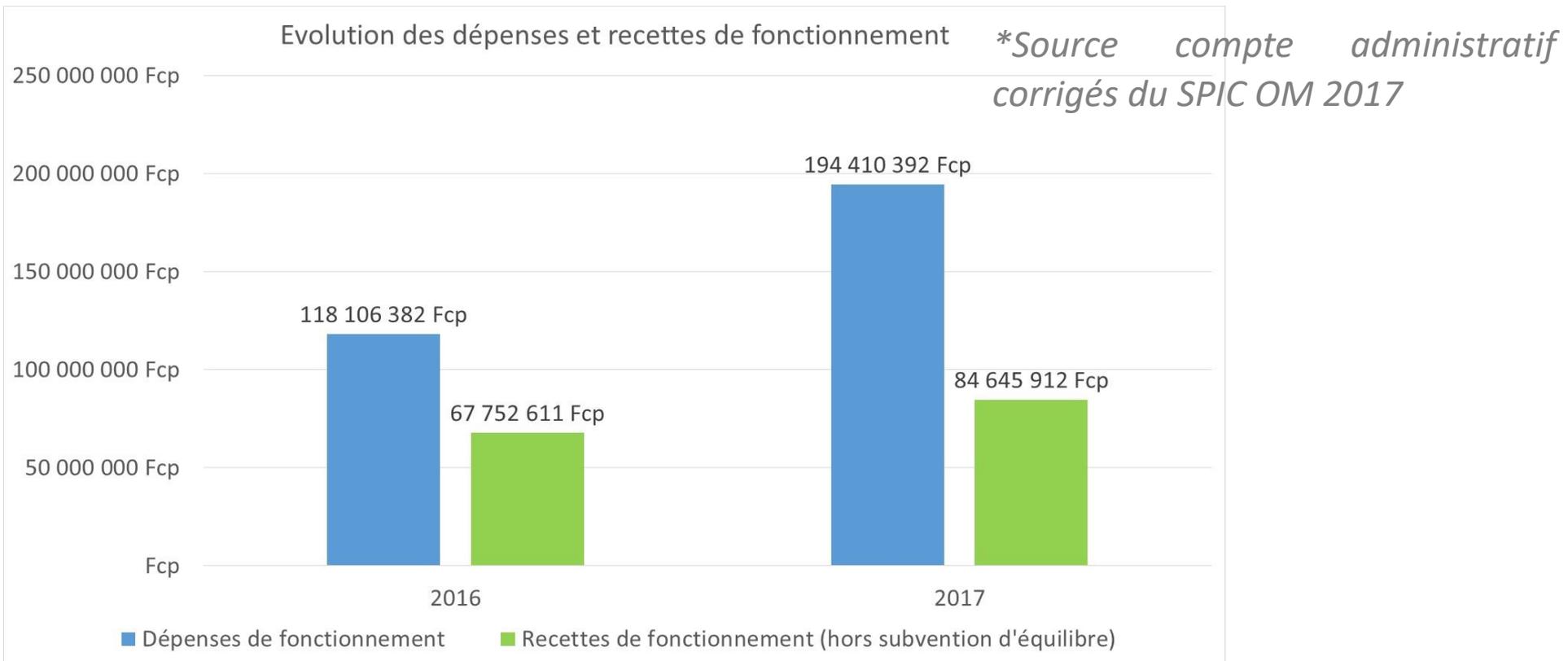
PRINCIPE DE GESTION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS



→ Etudes en cours pour la mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) de classe II et III sur Faaroa associé à une unité de traitement industrielle.

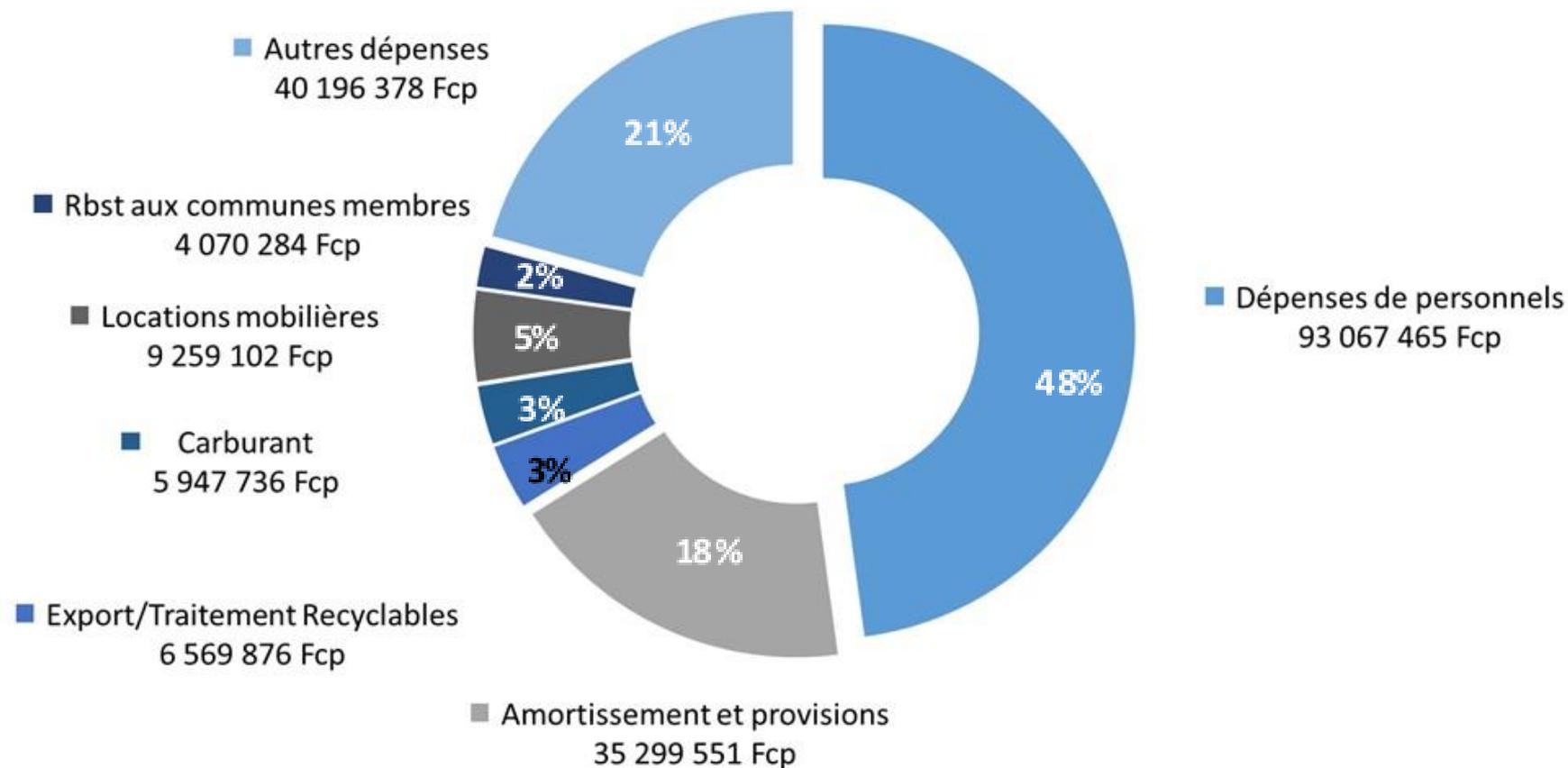
INDICATEURS FINANCIERS

Dépenses et recettes de fonctionnement



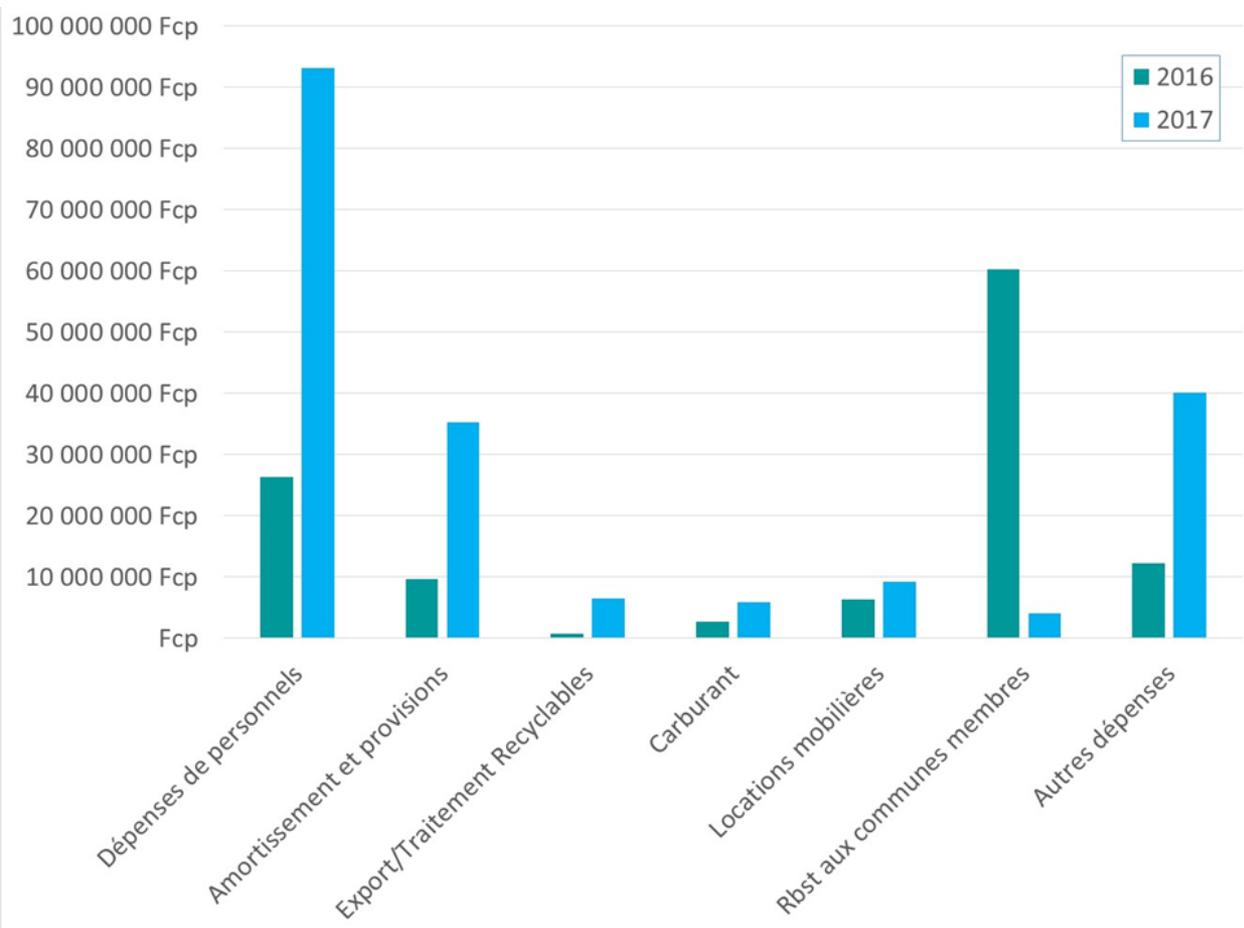
- Augmentation des dépenses entre 2016 et 2017 de l'ordre de 60% entre 2016 et 2017.
- Les redevances n'équilibrent pas les coûts du service

Dépenses de fonctionnement 2017



194,4 Millions Fcp de dépenses de fonctionnement en 2017 dont 48% de charges de personnel.

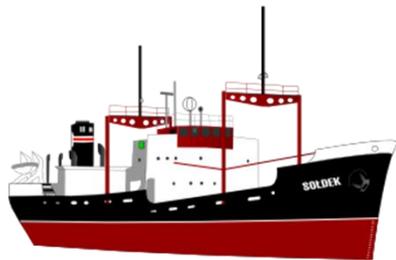
Evolution des dépenses de fonctionnement



Augmentation des charges liées à l'imputation sur 2017 :

- *Charges de personnel participant à temps plein ou à temps partiel*
- *Amortissements du matériel affecté à la CCH*
- *Frais de réparation des véhicules*

Couts des prestations de service – *export et traitement des recyclables*



SNP : Transport maritime facturé au tarif de 3 350 Fcp TTC par big bag

Coût annuel en 2017 de l'ordre de **4,08 MFcp**.

Facturation Fenua Ma = coût transfert des big bag vers le CRT
+ coût traitement des recyclables.

En 2017, la prestation a coûté à la CCH environ **2,5 MFcp**.

→ *Compte tenu des tonnages exportés (environ 97t), l'essentiel des coûts = transport terrestre des big bags au CRT (67% en 2017).*



Coûts de transfert au CRT

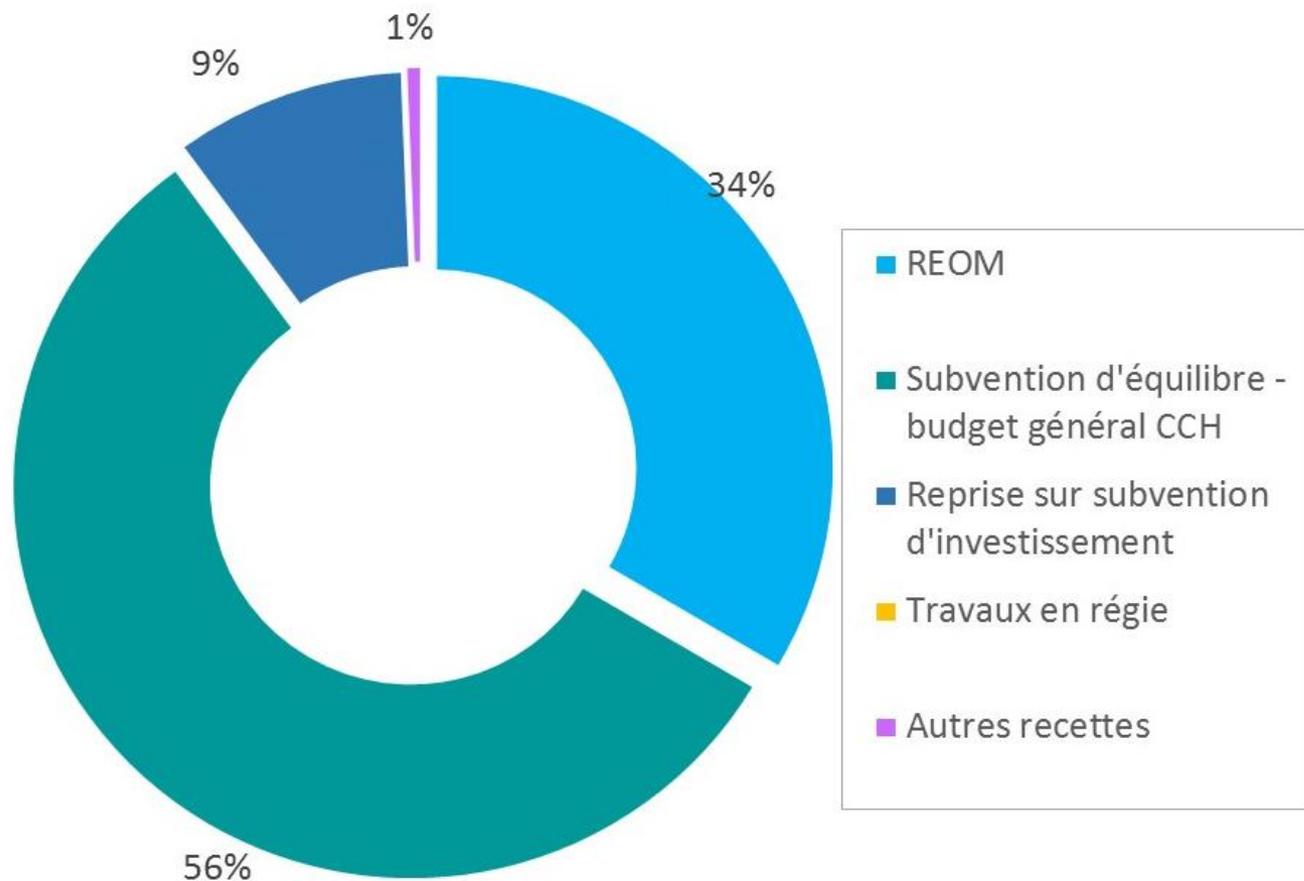
Pour les recyclables

1 à 8 big bag	8 000 FCP HT
9 à 16 big bag	16 000 FCP HT
17 à 24 big bag	24 000 FCP HT

Coûts de traitement – Fenua Ma 2017

Recyclables en monomatériaux	5 000 FCP HT/t
Recyclables en mélange	7 500 FCP HT/t

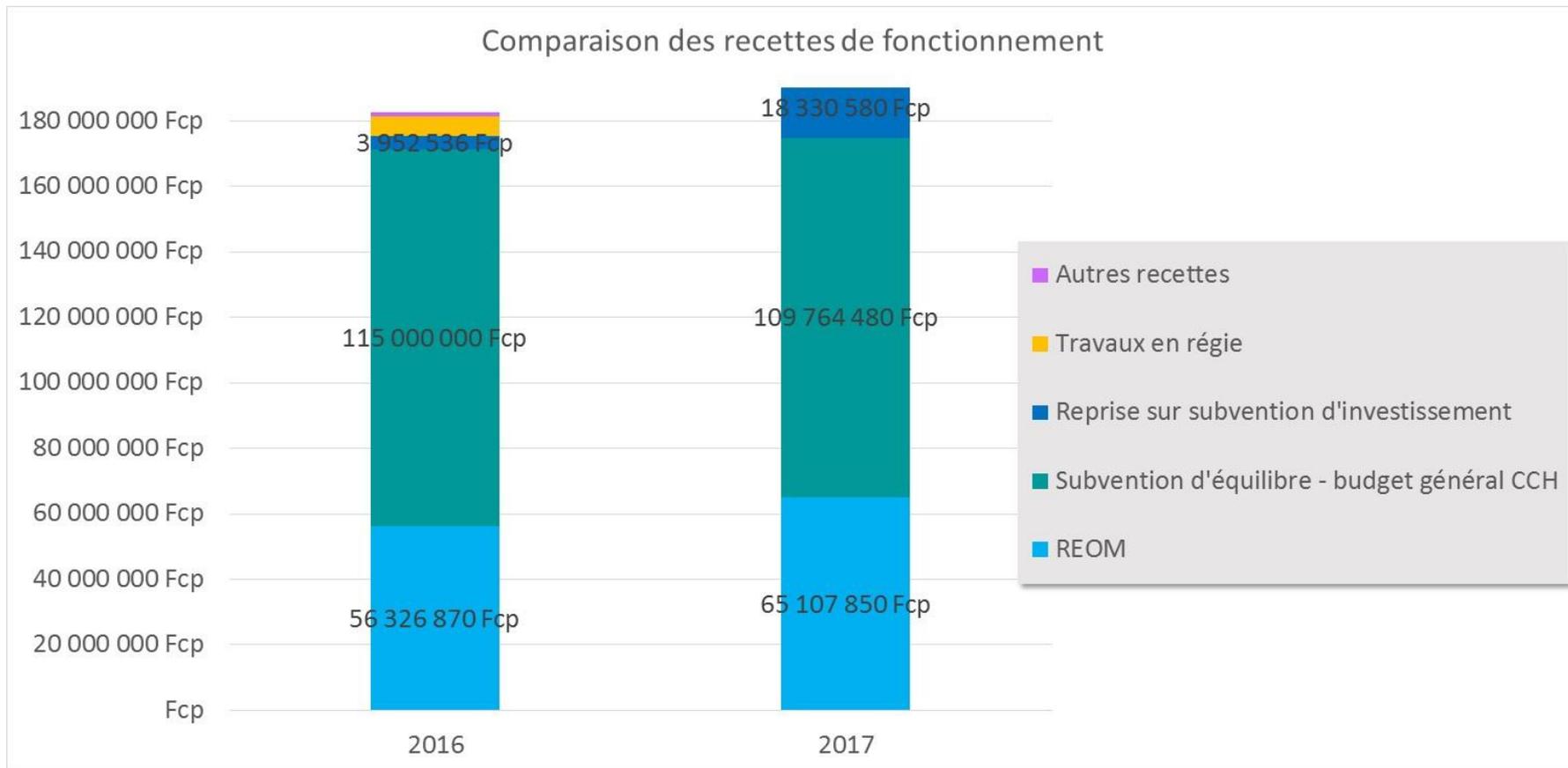
Recettes de fonctionnement 2017



Pour équilibrer le service en 2017 → **REOM** environ **31 300Fcp /an** tout abonné confondu

→ *Subvention d'équilibre à partir du budget général toujours importante en 2017 (56%)*

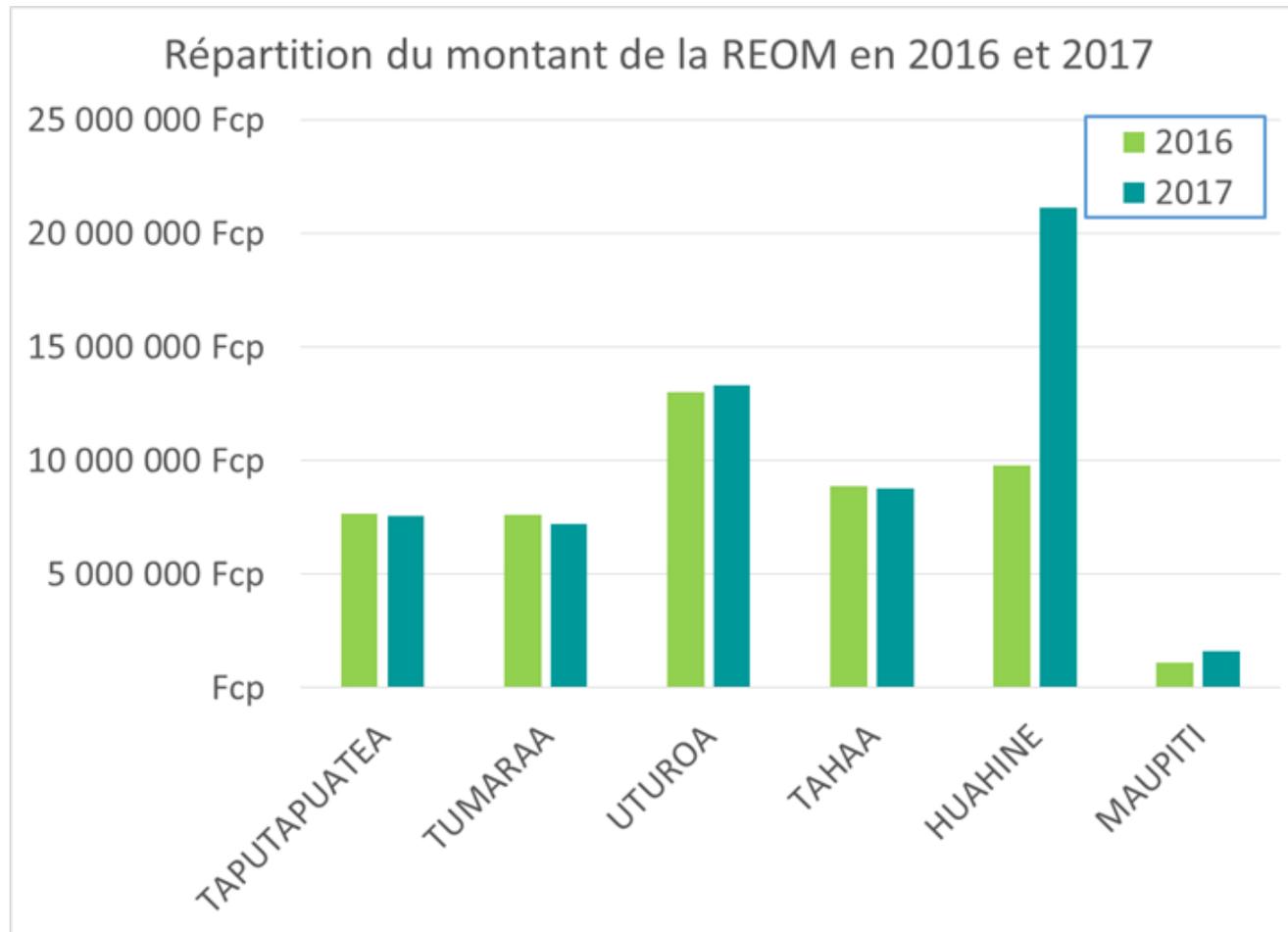
Evolution des recettes de fonctionnement



→ Subvention d'équilibre importante mais légèrement inférieure à celle de l'année précédente (109,8 MFcp contre 115,0MFcp).

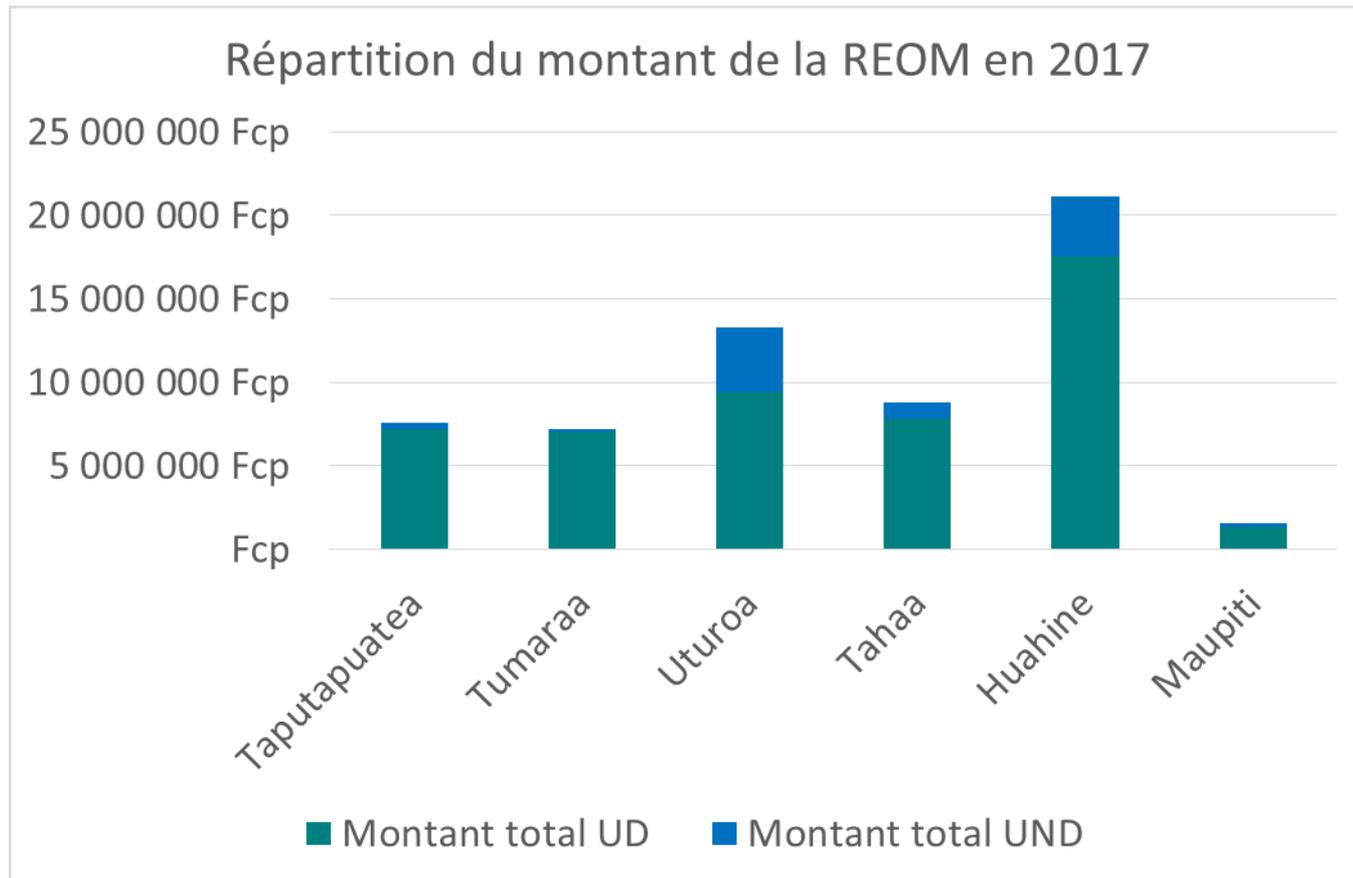
→ Contribution du budget générale reste nécessaire liée à l'augmentation des dépenses de fonctionnement et au maintien du montant des REOM en 2017

Etat de la redevance en 2017



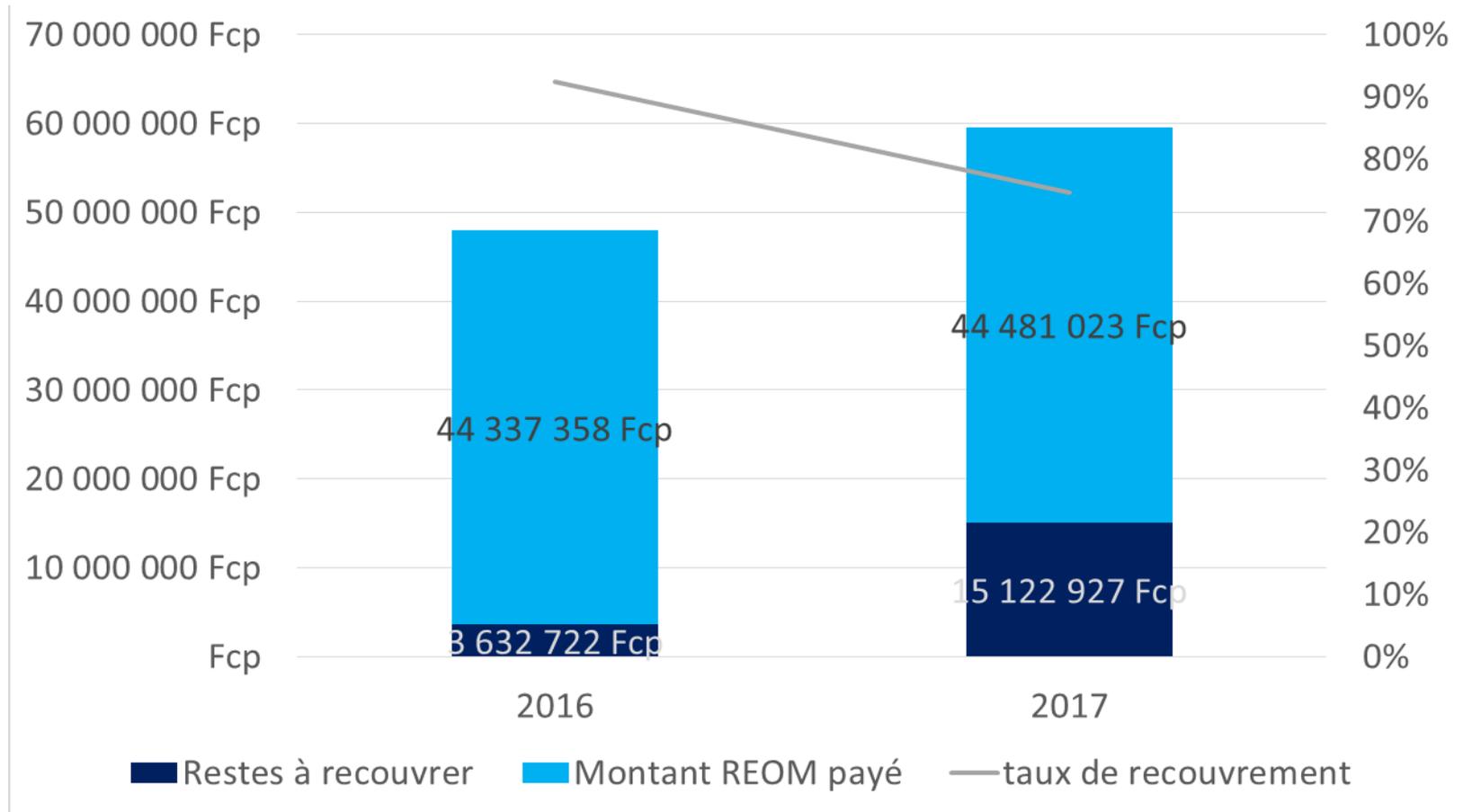
→ Entre 2016 et 2017, montant des redevances facturées relativement stable sauf sur Huahine (En 2016, le montant facturé sur cette Commune = uniquement aux 3 derniers mois de l'année)

Décomposition de la redevance en 2017



→ En moyenne, répartition des REOM à 85% pour les usagers domestiques et 15% pour les non ménages ce qui représente un montant facturé total de 59,6 MFcp.

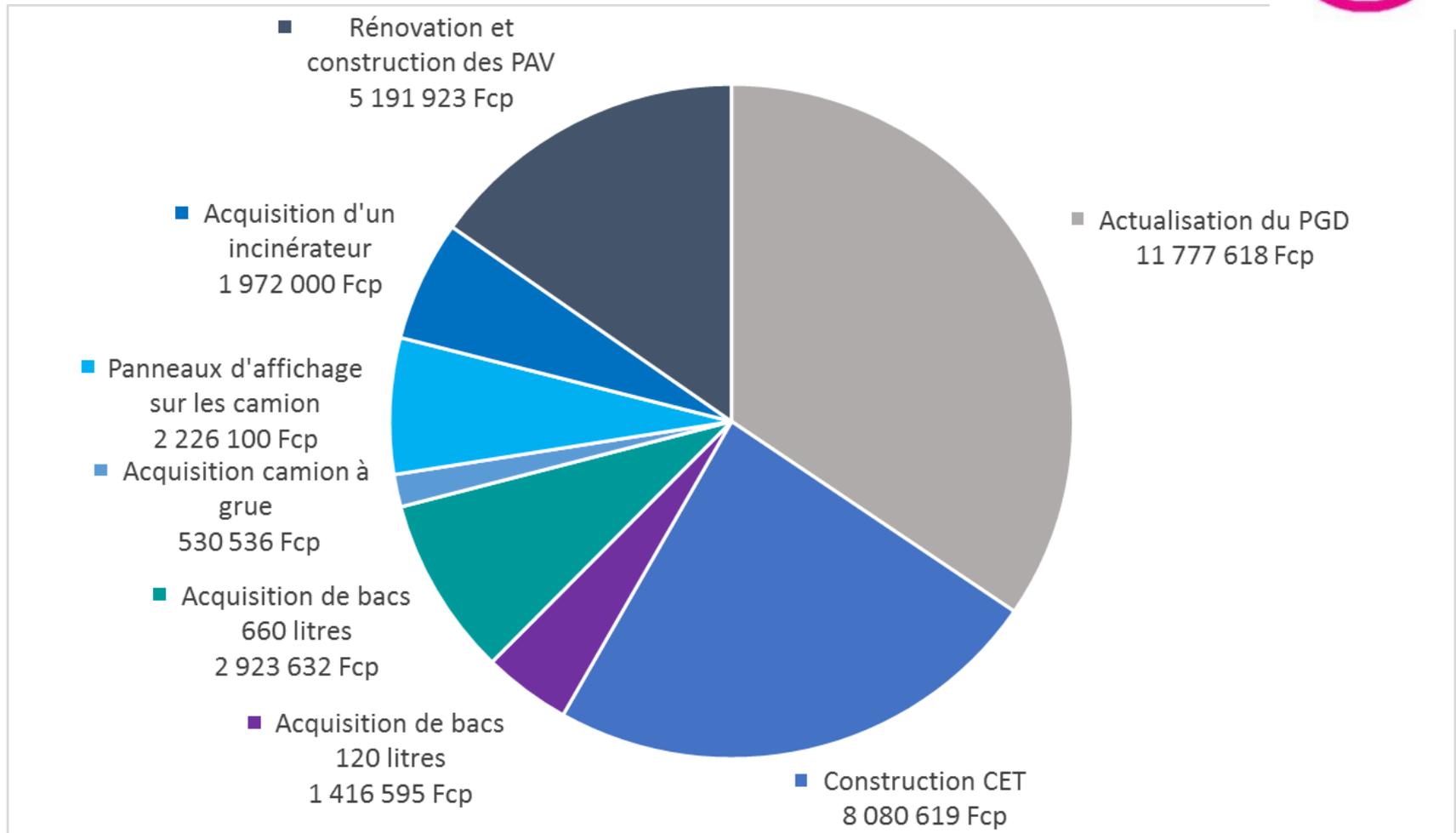
Etat de la facturation en fin de période



- En 201, 6 015 abonnés dont 362 professionnels (6% du fichier clientèle)
- Au 31/12/2017, le taux de recouvrement pour la facturation de 2016 est de l'ordre de 92% et de 75% pour celle de 2017.



Dépenses d'investissement



→ Plusieurs opérations d'équipements et des études ont été réalisées en 2017 pour un montant total de **34,1 MFcp** auxquelles s'ajoutent les reprises sur subvention de **18,3 MFcp**.

Recettes d'investissement

- *La CCH a reçu une subvention de l'Etat de 10,8 MFcp et de 4,2 MFcp du FIP pour la construction de 40 PAV.*
- *En 2017, 3,9 MFcp des crédits ont été utilisés pour cette opération.*

CONCLUSION

→ Faute de pesée estimation des tonnages sur la base du PGD

→ *D'un point de vue organisationnel :*

- Recrutement d'un Directeur du SPIC OM,
- Finalisation et validation du PGD courant 2017
- Dépôt demande de financement pour l'acquisition de matériel de collecte (bacs, véhicules).
- Finalisation de l'avant-projet et les études environnementales du CET de FAAROA.

→ *D'un point de vue technique :*

- Pas d'uniformisation des modalités de collecte sur la CCH
- Tonnage de recyclables reçus par Fenua Ma faible en comparaison des moyens mis en place par la CCH,

→ *D'un point de vue financier :*

- Consolidation des dépenses de fonctionnement,
- REOM inégales d'un territoire à un autre de la CCH,
- L'utilisateur ne paye toujours pas le juste prix et une subvention à partir du budget général reste indispensable pour équilibrer les comptes du service,
- Le fichier des redevables n'est pas à jour

PROJETS 2018 DE LA CCH

- Renouvellement et acquisition de matériel de collecte plus adapté
- Implantation de nouveaux PAV,
- Travaux du siège technique, le centre de tri et la minidéchèterie de Tevaitoa,
- Création d'un siège technique sur Huahine,
- Recrutement d'un Directeur des Ressources,
- Réalisation d'études :
 - Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une usine de traitement thermique des Déchets,
 - Recherche de sites pour la réalisation de minidéchèteries,
 - Recherche de sites pour la création de Centre d'Enfouissement Technique sur Huahine, Tahaa et Maupiti

PISTES D'OPTIMISATION POSSIBLES DU SERVICE

- Mise en place d'un suivi du parc de bacs, bioseaux, PAV
- Mise en place d'un service de réparation des bacs,
- Acquisition de PAV à DMS en lien avec la Direction de l'Environnement,
- Réalisation d'une enquête exhaustive associée à une étude d'adressage
- Uniformisation des fréquences et des modalités de collecte,
- Suivi du recouvrement des redevances,
- Uniformisation du montant des redevances
- Mise en place d'une tarification des UND au litrage de bac.
- Mise en place de minidéchetteries ,
- Signature d'une convention avec une société de recyclage locale pour la reprise des encombrants métalliques et les DEEE,
- Déploiement de bornes à textile,
- Renforcement des actions de communication, de sensibilisation et de prévention